



ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE SAINT-ARBOGAST

Fondée en 1912

Siège : 2 rue du Général Reibel • 67850 Herrlisheim

Gymnastique – Step - Musique – Théâtre – Tennis de Table – Cinéma - Marche

<http://www.asc-saint-arbogast.com/>

Chers Parents, Chers Amis de la gymnastique,
Vous trouvez ci-joint les documents d'inscription pour la saison 2013/2014.

Nous prévoyons de participer à nouveau cette saison aux diverses manifestations sportives, qu'elles soient départementales, régionales ou nationales proposées par notre fédération.
Les dates de compétitions vous seront précisées au courant de l'année dans des délais raisonnables de manière à ce que tout le monde puisse prendre les dispositions nécessaires pour y participer.

Vous trouverez également un document intitulé « Comment participer à la vie du club ». N'hésitez pas à le compléter et à nous le retourner si vous estimez avoir des compétences que vous souhaitez mettre à disposition de notre association.
Nous rappelons que la section Gymnastique fonctionne depuis 1912 à Herrlisheim grâce au dévouement de ses bénévoles, encadrants ou autres.

**INSCRIPTIONS : Aux heures d'entraînements (salle spécialisée « LE GYMNASSE » rue du Gymnase)
Les licences ne seront délivrées qu'après réception de la totalité des documents demandés**

CATEGORIES D'AGES ET HORAIRES DES SEANCES

Reprise des séances Lundi le 16/09/2013

<u>Garçons</u>		
Année de naissance	Catégorie	Jour/heure d'entraînement
2005 à 2007	Poussin	Mardi de 17h30 à 18h45.
1999 à 2004	Pupille	Lundi et Jeudi de 18h30 à 20h00
1998 et avant	Adulte	Lundi et Jeudi de 20h00 à 21h30

<u>Filles</u>		
Année de naissance	Catégorie	Jour/heure d'entraînement
2004 à 2007	Poussine	Mercredi de 16h00 à 18h00
2000 à 2003	Jeunesse	Mercredi de 18h00 à 20h00
1999 et avant	Aînée	Mardi et Vendredi 18H30 à 20H30
Afin d'harmoniser au mieux les groupes, l'encadrement se laisse la possibilité de modifier ou de rajouter des séances		

Reprise des séances Jeudi le 26/09/2013

<u>Mixte : Garçons / Filles</u>		
Année de naissance	Catégorie	Jour/heure d'entraînement
2008	Poussin / Poussine	Jeudi de 17h30 à 18h45

Vous remerciant d'avance pour votre soutien,
Recevez, chers Parents, nos salutations sportives

Le Comité Directeur.



ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE SAINT-ARBOGAST

Fondée en 1912

Siège : 2 rue du Général Reibel • 67850 Herrlisheim

Gymnastique – Step - Musique – Théâtre – Tennis de Table – Cinéma - Marche

<http://www.asc-saint-arbogast.com/>

FEMININ

GYMNASTIQUE

MASCULIN

INSCRIPTION ADMINISTRATIVE SAISON 2013/2014

Nom : _____

Prénom(s) : _____

Date de naissance : ____/____/____

Adresse complète : _____

☎ : Fixe ☎ : Portable

Adresse Internet : _____

Je désire une attestation de cotisation : OUI NON

Pièces à fournir à l'inscription

- **1 Photo d'identité**
- **1 certificat médical** (pour la pratique de la gymnastique)
- **Le règlement de la cotisation (chèque ou espèces)**
- **Le formulaire d'assurance**
(somme à rajouter à la cotisation)
- **Autorisations**

Cotisation pour l'année (CHQ à l'ordre de l'ASC St Arbogast)

Montant pour 1 membre : **55 €**
Montant pour 2 membres de la même famille : **100 €**
Montant pour 3 membres de la même famille : **130 €**

Nous vous remercions de nous retourner les talons réponses ci-joint, sous enveloppe, le tout en une seule fois

AUTORISATIONS

Autorisation de diffusion d'image

Je soussigné (e)

Autorise les responsables de l'association à publier des photos sur lesquelles figurerait mon enfant ou moi-même sur le site Internet, dans la presse, ou sous toute autre forme d'exposition de photos ayant rapport avec l'association.

Autorisation Parentale

Je soussigné (e) autorise les responsables de l'association à prendre, le cas échéant, en mon absence, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant, ce, en entraînement, en déplacement ou en compétition.

Date :

Signature :

Le Comité Directeur.



ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE SAINT-ARBOGAST

Fondée en 1912

Siège : 2 rue du Général Reibel • 67850 Herrlisheim

Gymnastique – Step - Musique – Théâtre – Tennis de Table – Cinéma - Marche

<http://www.asc-saint-arbogast.com/>

ASSURANCE COMPLEMENTAIRE

Madame, Monsieur,

L'ASC ST ARBOGAST souscrit une assurance pour les garanties obligatoires « responsabilité civile » auprès de AXA (Sport Loisir Plein Air) conformément à ses obligations légales.

Toutefois la loi obligeant les associations à proposer à leurs membres plusieurs formules de garanties « **Individuelle-Accidents** », des options renforcées vous sont proposée (voir annexe).

Je soussigné, Nom : Prénom :,

Déclare choisir d'adhérer à l'option :

MINI (3,30 €)

MIDI (4,60 €)

MAXI (6,20€)

Les deux dernières options ouvrant droit à des Indemnités Journalières en cas de perte de salaire

Je déclare avoir pris connaissance de l'extrait de la notice d'information de ce formulaire

Je refuse d'adhérer au contrat mais j'atteste avoir été informé(e) et incité(e) par mon association à souscrire cette assurance complémentaire qui vient compléter mon régime obligatoire.

Fait à : le/...../..... Signature (représentant légal pour les mineurs). "Lu et approuvé"

Le Comité Directeur.

I - TABLEAU DES GARANTIES

GARANTIES OBLIGATOIRES (loi 84-610 du 16 juillet 1984, modifiée par la loi 92-652 du 13 juillet 1992, décret 93-392 du 18 mars 1992).					
	NATURE DES GARANTIES	MONTANT EN EUROS			FRANCHISE
A	RESPONSABILITÉ CIVILE GÉNÉRALE Toutes garanties sauf celles visées aux paragraphes 2 et 3 ci-après : Dommages corporels, matériels confondus Sans pouvoir excéder pour : - les dommages matériels et immatériels confondus - les dommages de pollution - occupation temporaire de locaux Dommages aux biens des préposés Vols par préposés Casse et bris de biens immobiliers	7 622 451 par année d'assurance			5% du montant de l'indemnité versée à la victime dans la limite de 762 € avec minimum de 76 €
		457 348 par victime et 4 573 471 par sinistre			381 €
		304 899 par année d'assurance			152 €
		762 246 par sinistre			152 €
		152 450 par sinistre			152 €
		152 450 par sinistre			152 €
		15 245 par sinistre			30 €
B	DÉFENSE RECOURS	15 245 par sinistre			NÉANT
EXTENSIONS FACULTATIVES (MOYENNANT STIPULATION AUX CONDITIONS PARTICULIÈRES)					
	INDEMNITÉS CONTRACTUELLES (1) PAR SUITE D'ACCIDENT CORPOREL	SUIVANT OPTION CHOISIE			
		1 "MINI"	2 "MIDI"	3 "MAXI"	
C	DÉCÈS	6 098	9 147	12 196	NÉANT
	INCAPACITÉ PERMANENTE (de 5 % à 100 % SUR)	15 245	22 068	36 588	SEUIL 5 %
	INDEMNITÉS JOURNALIÈRES (par suite d'arrêt de travail)	NÉANT	12	23	4 jours
	FRAIS DE TRANSPORT, DE RECHERCHE ET/OU SAUVETAGE	763	1 144	1 525	NÉANT
	FRAIS D'OPTIQUE (PAR BRIS)	77	77	77 (2)	NÉANT
	FRAIS DE 1ère PROTHÈSE DENTAIRE (PAR DENT)	122	122	122	NÉANT
	FRAIS DE TRAITEMENT COMPLÉMENTAIRE	150 % des rebpts des Régimes Sociaux			NÉANT
	FORFAIT HOSPITALIER	Selon règlementation			NÉANT
LOCATION DE PROTHÈSES OU APPAREILLAGES	153	153	153	NÉANT	
	ASSURANCE DES BIENS	MONTANT EN EUROS			FRANCHISE
H	ASSISTANCE / RAPATRIEMENT	VOIR DÉTAIL GARANTIE			—

(1) ASSURANCE COMPLÉMENTAIRE POUR LES PERSONNES AVEC OU SANS LICENCE / ASSURANCE

(2) AVEC OU SANS ACCIDENT CORPOREL

(3) SUR BÂTIMENTS CONSTRUITS ET COUVERTS POUR PLUS DE 90 % DE MATÉRIAUX DURS



ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE SAINT-ARBOGAST

Fondée en 1912

Siège : 2 rue du Général Reibel • 67850 Herrlisheim

Gymnastique – Step - Musique – Théâtre – Tennis de Table – Cinéma - Marche

<http://www.asc-saint-arbogast.com/>

« COMMENT PARTICIPER A LA VIE DU CLUB »

Melle, Mme,Mr.....

Inscrit(e) à la section.....

ou parent de l'enfant inscrit pour la pratique de

vous fait savoir que je serais intéressé(e) comme:

* Juge en compétition (1)

- **Gymnastique Féminine** OUI NON

- **Gymnastique Masculine** OUI NON

* Aide moniteur et prendre part à l'encadrement des enfants inscrits à l'activité suivante (1) :

- **Gymnastique Mixte Féminin / Masculin**

Petit Poussins OUI NON

- **Gymnastique Féminine**

Poussines OUI NON

Jeuneses OUI NON

Aînées OUI NON

- **Gymnastique Masculine**

Poussins OUI NON

Pupilles OUI NON

Adultes OUI NON

* Je souhaite faire partie de la section Animation du club

Aide lors d'une compétition ou manifestation OUI NON

* Pour un sponsoring éventuel :

Mme ou Mr.....

De la société ou entreprise :

(1) Votre formation d'animateur sera entièrement prise en charge par le club !!!